

PAIE ET RUPTURE DU CONTRAT

2 jours

VALIDER LA DERNIÈRE PAIE ET LE SOLDE DE TOUT COMPTE

PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte le nouveau régime social des indemnités de rupture conventionnelle et de mise à la retraite

DISTINGUER LES DIFFÉRENTS CAS DE RUPTURE

- › Démission
- › Retraite
 - préretraite, départ volontaire, mise à la retraite : les impacts de la réforme des retraites
 - prise en compte des obligations déclaratives
- › Contrat à Durée Déterminée (CDD)
- › Licenciement
- › Rupture conventionnelle individuelle : procédure, indemnisation et jurisprudence
- › Rupture et transaction
- › Rupture dans le cadre d'une invalidité sécurité sociale
- › Décès

Exemples d'application : identifier les indemnités à verser selon les cas de rupture

- › Rupture conventionnelle collective

ÉTABLIR LE DERNIER BULLETIN DE PAIE

- › Préavis : effectué, non effectué

Cas pratique : calcul d'une indemnité compensatrice de préavis

- › Congés payés
 - solde de congés payés, de RTT, de CET
 - indemnité compensatrice de congés payés

Cas pratique : calcul d'une indemnité compensatrice de congés payés

- › Départ en cours de mois : calcul au prorata temporis du salaire
- › Indemnités de licenciement
 - règles applicables aux indemnités de licenciement
 - déterminer l'indemnité légale, conventionnelle
- › Transaction et indemnité transactionnelle
- › Indemnité de rupture conventionnelle individuelle : nouveau régime social
- › Indemnités de précarité : calcul et cas d'exonération
- › Indemnités de préavis
- › Indemnités de départ et de mise à la retraite
- › Régularisation progressive des cotisations
- › Règles sociales et fiscales de réintégration des avantages de retraite et de prévoyance
- › Portabilité des droits en santé et prévoyance complémentaire
- › Régime social et fiscal de chaque indemnité de rupture : les limites d'exonérations (régime définitif)

Exemples d'application pour chaque cas de rupture

REMETTRE LES DOCUMENTS LIÉS À LA RUPTURE

- › Certificat de travail
- › Reçu pour solde de tout compte
 - faut-il le délivrer systématiquement ?
 - valeur libératoire du reçu pour solde de tout compte
- › Attestation Pôle emploi

APRÈS LA RUPTURE DU CONTRAT

- › Rappel de salaire sur décision prud'homale
- › Dispositifs d'épargne salariale : intéressement et participation

OBJECTIFS

- Établir le dernier bulletin de paie.
- Calculer les indemnités de rupture du contrat.
- Contrôler le régime social et fiscal des indemnités de rupture.
- Gérer les soldes de tout compte les plus complexes.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Une formation 100% pratique sur une thématique à fort enjeu : la sécurisation de la paie lors du départ du salarié
- De nombreux exercices et exemples de calculs

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables et gestionnaires des services paie/comptabilité ou RH/personnel
 Il est nécessaire de maîtriser les fondamentaux de la paie

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes
 Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)
 Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation
 Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
 Évaluation à chaud et à froid

TARIFS

1 710 € HT - Réf : PAI-DERP
 1 902 € HT avec accès e-ressources pendant un an à :
 La Paie : droit du travail & charges sociales
 (remise de 42 %, soit 191.98 € HT au lieu de 331 € HT)

Validité : 30 juin 2024

PROCHAINES SESSIONS

Formation à distance :
 les 14 et 15 mars 2024
 les 10 et 11 juin 2024
 les 5 et 6 décembre 2024

Paris Montparnasse :
 les 14 et 15 mars 2024
 les 17 et 18 octobre 2024
 les 5 et 6 décembre 2024

